

L'école des Bois, agrandie de 150 m², ouvrira à la rentrée



« Le planning des travaux est respecté et, à la prochaine rentrée scolaire, le bâtiment agrandi sera opérationnel » précise le maire, Jean-François Obez.

Au bénéfice d'une dérogation des services d'hygiène de l'État, les 70 m² du restaurant (accueillant 144 enfants en deux services et jusqu'à 150 convives) ont grignoté 30 m² supplémentaires dans le hall d'accueil.

Le provisoire ne pouvant être définitif, l'agrandissement du restaurant s'est

imposé avec un programme de surfaces à aménager, ainsi qu'une nouvelle salle dédiée à l'accueil périscolaire, des agents techniques et des Atsem, privés de locaux sociaux, comme l'impose le Code du travail.

Sur un montant de travaux de 481 000 €, une subvention de la Dotation d'équipements des territoires ruraux (DETR) de 80 000 € avait été sollicitée. Une autre demande de subvention avait été adressée à la Caisse d'allocations familiales pour la création de l'espace de loi-

sirs. La surface totale du bâtiment a été agrandie de 150 m², englobant ces différents locaux dont un bureau pour le responsable du périscolaire.

Il a fallu également gagner 14 m² dans le bâtiment actuel, afin de lier l'existant et l'agrandissement en voie d'achèvement. Sur 481 000 € HT de travaux, la commune a obtenu une subvention et un prêt sans intérêt auprès de la Caf en engageant une phase de négociation du Contrat d'objectif.